

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-AURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 13 avril 2010 à 19 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Luc Gaudreault	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffault-Marchand
Madame Johanne Harvey	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel
Monsieur Serge Lafontaine	

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

Madame Line Lecours est arrivée à 20 h 30.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public à cette séance est constatée.

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 171 0410 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0410-01 soit adopté en y ajoutant l'article suivant :

5.3 Félicitations.

QUE l'article 4.3 soit remplacé par le suivant :
« Délégation et affiliation à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie »;

QUE l'article 10.2 soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 172 0410 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 mars 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0410-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc.

Poste de régisseur
au Service du
transport scolaire

RÉSOLUTION 173 0410 : CONSIDÉRANT qu'il s'avère approprié que le service du transport scolaire soit intégré aux Services éducatifs (jeunes) dans le cadre d'une réorganisation administrative;

CONSIDÉRANT qu'un ensemble de décisions doivent être prises sur une base quotidienne par les intervenants au Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commission scolaire de rendre davantage autonome les intervenants du transport scolaire au regard des décisions récurrentes, et ce, afin d'améliorer le service à la clientèle;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit créé un poste de régisseur au Service du transport scolaire à compter de l'année scolaire 2010-2011, et ce, en remplacement d'un des postes actuels de technicienne ou technicien en transport scolaire;

QU'aux fins de comblement, il soit procédé à une sélection auprès des personnes détenant l'un des postes de technicienne ou technicien en transport scolaire;

QUE soit également formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne à ce poste;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ monsieur Alain Gervais, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;
- ✓ madame Nicole Thiffeault-Marchand, commissaire;
- ✓ madame Maryse Demers, directrice générale adjointe des Services éducatifs;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint des Services administratifs.

Adopté unanimement

Demande de la
corporation TGV
NET Mauricie

RÉSOLUTION 174 0410 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a conclu, en mars 2005, une entente avec la Corporation TGV Net Mauricie lui conférant un droit d'utilisation sur certaines parties de son réseau de fibres optiques;

CONSIDÉRANT que cette entente établit les frais d'utilisation que la Corporation TGV Net Mauricie doit payer trimestriellement pour l'usage de ce droit;

CONSIDÉRANT qu'en mars 2007, la Corporation TGV Net Mauricie avait accumulé une importante dette envers la Commission scolaire de l'Énergie, découlant de l'application des clauses financières prévues à cette entente;

CONSIDÉRANT qu'à la même date, la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à la radiation de la dette accumulée par la Corporation TGV Net Mauricie et a également modifié l'entente liant les parties pour permettre à cette dernière de différer une partie des charges découlant de son droit d'utilisation;

CONSIDÉRANT que, malgré l'application des clauses stipulées à l'entente de mars 2007, la Corporation TGV Net Mauricie a accumulé une nouvelle dette à l'endroit de la Commission scolaire de l'Énergie;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT que les états financiers actuels de la Corporation TGV Net Mauricie rendent difficile l'obtention de financement de la part des institutions et qu'ils compromettent la poursuite des activités de l'organisme;

CONSIDÉRANT que la Corporation TGV Net Mauricie a présenté une demande à la Commission scolaire de l'Énergie afin de procéder à la radiation de la dette accumulée au 31 décembre 2009;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification, sur demande du conseil des commissaires, a analysé cette demande et soumis des recommandations;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte des recommandations du comité de vérification, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie ne donne pas suite à la demande présentée par la Corporation TGV Net Mauricie pour une radiation de la dette cumulée au 31 décembre 2009;

QUE, par ailleurs et dans un but de soutenir la Corporation TGV Net Mauricie dans la poursuite de sa mission de rendre accessibles des services sur l'ensemble du territoire de la Mauricie, la Commission scolaire de l'Énergie offre, en lieu et place d'une radiation de dette, l'application des mesures suivantes :

- ✓ que les sommes dues par la Corporation TGV Net Mauricie au 30 juin 2009 soient converties en une dette à long terme envers la Commission scolaire de l'Énergie, laquelle sera assortie de modalités à être définies ultérieurement;
- ✓ que les coûts associés au droit d'utilisation des actifs de fibres optiques soient établis sur la base de la capacité globale de payer de la Corporation TGV Net Mauricie et sur le poids relatif desdits actifs, tels qu'ils sont rendus disponibles par les partenaires en quantité et en qualité;
- ✓ que les ententes liant la Corporation TGV Net Mauricie aux partenaires avec qui elle détient des droits d'utilisation sur des actifs de fibres optiques, soient revues de façon à les rendre inclusives et cohérentes, et ce, à la satisfaction de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Adhésion à
l'U.R.L.S de la
Mauricie et
nomination de
délégués

RÉSOLUTION 175 0410 :

CONSIDÉRANT l'importance du sport étudiant pour les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT l'importance et la nécessité de l'affiliation de la commission scolaire à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;

Président(e)

CONSIDÉRANT les délégués auxquels a droit la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie renouvelée, pour l'année scolaire 2010-2011, son affiliation à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;

QUE messieurs les commissaires Réal Julien et Marco Trottier soient désignés comme délégués à l'assemblée générale de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie.

Adopté unanimement

Par la suite et relativement à l'article 4.4 « Demande de révision d'une décision – Huis clos », les commissaires conviennent de considérer cet article après l'article 14 de l'ordre du jour.

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, les résolutions ci-après décrites sont adoptées au terme des informations fournies par madame Danielle Bolduc.

Poste à la
Direction générale

RÉSOLUTION 176 0410 :

CONSIDÉRANT que le poste à la Direction générale est vacant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de former un comité de sélection aux fins de comblement de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit formé un comité de sélection pour le poste de directrice générale ou directeur général;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Danielle Bolduc, commissaire;
- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ monsieur Denis Émond, commissaire;
- ✓ monsieur Réjean Gélinas, commissaire;
- ✓ monsieur Réal Julien, commissaire;
- ✓ monsieur Serge Lafontaine, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;

QU'il demeure entendu que le comité de sélection peut s'adjoindre toute personne ressource jugée requise;

Président(e)

QUE le mandat de ce comité de sélection soit de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la candidate ou du candidat à ce poste;

QUE, finalement, il soit procédé à l'ouverture et à l'affichage du poste ainsi qu'à la tenue du processus de sélection, et ce, selon les modalités déterminées par le comité de sélection.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 177 0410 : CONSIDÉRANT que monsieur Claude Trudel, beau-frère de madame Michèle Leclerc, psychoéducatrice aux Services éducatifs (jeunes) et de monsieur Claude Leclerc, directeur général, est récemment décédé;

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame Michèle Leclerc et monsieur Claude Leclerc ainsi qu'à leur famille.

QUE des condoléances soient également adressées au fils de monsieur Claude Trudel, soit monsieur Luc Trudel, attaché politique de monsieur Claude Pinard, député.

Adopté unanimement

Félicitations –
école des Boisés

RÉSOLUTION 178 0410 : CONSIDÉRANT que l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts a remporté le prix Marie-Victorin 2010, décerné à l'école qui s'est le plus distinguée dans le développement des valeurs entrepreneuriales et des attitudes environnementales chez ses élèves;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves, au personnel et à la direction de l'école des Boisés pour ce prestigieux prix.

Adopté unanimement

Félicitations – 2^e
Gala
entrepreneurial

RÉSOLUTION 179 0410 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a tenu, le 7 avril dernier, à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, son 2^e Gala entrepreneurial;

CONSIDÉRANT que 43 projets étaient en lice dans 7 catégories du premier cycle du primaire jusqu'à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes et que ces projets ont impliqué plus de 750 élèves;

CONSIDÉRANT que cet événement s'est avéré être un franc succès;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et au personnel impliqués dans la réalisation des projets entrepreneuriaux;

QUE des félicitations soient également adressées à l'ensemble des intervenants impliqués dans l'organisation du 2^e Gala entrepreneurial dont particulièrement monsieur Denis Morin, directeur-conseil.

Adopté unanimement

Poursuivant, une recommandation est présentée par monsieur Denis Lampron, directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle concernant les calendriers scolaires 2010-2011.

Calendriers
scolaires 2010-
2011 – Formation
générale adultes et
formation
professionnelle

RÉSOLUTION 180 0410 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que les calendriers scolaires 2010-2011 des ordres d'enseignement secondaire (3 et 4-5 pour la Maison Familiale Rurale), formation générale des adultes (Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice et École forestière de La Tuque) ainsi que la formation professionnelle (Carrefour Formation Mauricie et École forestière de La Tuque) soient adoptés tels que décrits au document 0410-03.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, Me Serge Carpentier porte à la connaissance des commissaires une lettre de démission d'une commissaire. Par la suite, des recommandations sont faites quant à une élection partielle et des résolutions sont successivement adoptées.

Élection partielle –
Nomination du
président
d'élection

RÉSOLUTION 181 0410 : CONSIDÉRANT qu'une élection partielle pour la circonscription électorale numéro 7 (une partie du secteur de Shawinigan-Sud) doit être tenue à la suite de la démission de la commissaire;

CONSIDÉRANT, en vertu de la Loi sur les élections scolaires, que le directeur général est d'office le président d'élection;

Président(e)

CONSIDÉRANT l'expertise et la disponibilité que la tâche de président d'élection requiert;

CONSIDÉRANT, de ce fait, qu'il y a lieu que le conseil des commissaires nomme une personne autre que le directeur général pour agir à titre de président d'élection;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que monsieur Jean Pronovost soit nommé président d'élection de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'élection partielle du 13 juin 2010 pour la circonscription électorale numéro 7.

Adopté unanimement

Élection partielle –
Prévisions
budgétaires

RÉSOLUTION 182 0410 : CONSIDÉRANT qu'une élection partielle doit être tenue dans la circonscription électorale numéro 7, le 13 juin 2010;

CONSIDÉRANT, par suite, que des prévisions budgétaires afférentes à cette élection ont été élaborées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit déposé le document 0410-04 relatif aux prévisions budgétaires de l'élection partielle de la circonscription électorale numéro 7;

QUE soit autorisé un ajout budgétaire au montant de 24 988 \$ pour cette élection partielle.

Adopté unanimement

Élection partielle –
Rémunération du
personnel électoral

RÉSOLUTION 183 0410 : CONSIDÉRANT qu'une élection partielle aura lieu le 13 juin 2010 pour la circonscription électorale numéro 7;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral, lequel ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que la rémunération des membres du personnel électoral et les frais de formation soient ceux fixés en vertu de la Loi électorale;

QUE les frais de déplacement, de repas et de séjour, requis le cas échéant, soient ceux établis par la Politique de frais de déplacement, de repas et de séjour de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Président(e)

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources financières. Monsieur Serge Trudel, directeur de ces services, présente alors un rapport trimestriel au 31 mars 2010.

Par la suite, monsieur Trudel fournit des informations concernant le projet de règles budgétaires 2010-2011.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer soumet une recommandation pour l'acceptation de démissions.

Démissions – Fins
de retraite

RÉSOLUTION 184 0410 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ madame Diane Frigon, bibliothécaire, aux Services éducatifs (centre administratif), à Shawinigan, laquelle est effective au 29 avril 2010;
- ✓ madame Doreen Cullen, enseignante, à l'école Saint-André, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ madame Jocelyne Racette, enseignante, à l'école secondaire des Chutes, à Shawinigan, laquelle est effective au 29 juin 2010;
- ✓ monsieur Jules Deschamps, enseignant, à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective au 28 juin 2010.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, la résolution ci-après décrite est adoptée après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Octroi de contrat,
remplacement
d'un mur rideau et
entrées des élèves,
école secondaire
Paul-Le Jeune

RÉSOLUTION 185 0410 : CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2009-2010 », que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation de 40 000 \$ pour la réalisation de travaux de remplacement d'un mur rideau et entrées des élèves à l'école secondaire Paul-Le Jeune;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres sur invitation, des soumissions pour l'exécution des travaux;

Président(e)

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 30 mars 2010 dont le tableau comparatif est décrit au document 0410-05;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de remplacement d'un mur rideau et entrées des élèves à l'école secondaire Paul-Le Jeune soit accordé à Construction Richard Champagne Inc. de Saint-Tite, au montant de 99 418.61 \$, taxes incluses;

QUE le dépassement de coûts des présents travaux soit financé à même les soldes budgétaires d'autres projets d'investissements;

QUE les travaux devront être complétés dans les 10 semaines suivant l'autorisation de commencer les travaux;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer le contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela une demande de révision d'une décision. À 20 h 15, il est alors procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

À 20 h 50, il est procédé à la réouverture de la séance et les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption d'une résolution concernant la demande de révision d'une décision et à la clôture de la séance.

Décision –
Demande de
révision d'une
décision

RÉSOLUTION 186 0410 : CONSIDÉRANT que la décision, de ne pas conclure une entente de scolarisation hors réseau d'un enfant dans un établissement spécialisé privé pour l'année scolaire 2010-2011 fait l'objet d'une demande de révision du parent;

CONSIDÉRANT, à la suite de cette demande, que le conseil des commissaires a formé un comité de révision qui a fait l'examen de la demande, procédure pendant laquelle les intéressés ont pu faire part de leurs observations;

CONSIDÉRANT que le comité de révision a exprimé sa position quant à ce dossier et que le conseil des commissaires a délibéré quant à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que le conseil des commissaires confirme la décision de ne pas conclure d'entente de scolarisation hors réseau.

Adopté majoritairement

Président(e)

Messieurs les commissaires Luc Gaudreault, Mario Lebel et Marco Trottier ont inscrit leur dissidence quant à la résolution 186 0410.

À 20 h 50, les sujets de l'ordre du jour étant complété, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 187 0410 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que
soit déclarée close la présente séance du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire